



11018 - Qu'en est-il d'une dispute opposant deux frères ?

question

Question : Mon père, mon oncle paternel et moi-même, habitons ensemble dans la même maison. Mon père et mon oncle sont tous les deux veufs, ma mère étant morte comme l'épouse de mon oncle. Les deux hommes ne cessent de se disputer et c'est mon oncle qui en prend l'initiative le plus souvent. Quel conseil leur donneriez-vous ? Signalons que mon père jeûne et prie, et mon oncle prie parfois et s'en abstient parfois, mais il jeûne régulièrement.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Je conseille votre oncle de perpétuer l'observance de la prière. Expliquez-lui que la prière constitue le plus important pilier de l'Islam après les deux professions de foi, et que son abandon est une attitude d'impiété avec laquelle le jeûne resterait invalide et aucune autre action ne serait agréée qu'après son acquittement. Conseille les deux hommes à s'imposer la piété, le bon entretien des liens de parenté et le respect des droits y afférents et explique-leur que quiconque détruit ces liens sera détruit par Allah et celui qui les consolide sera raffermi par Allah. Récite-leur des versets du Coran et des hadith prophétiques relatifs à ce sujet. Si votre oncle finit par réagir positivement, Allah en soit loué. Autrement, il faudra le boycotter.